
RAPPORT ANNUEL

21/22

**UNE FILIÈRE
QUI S'ADAPTE
PLUS QUE JAMAIS**



Fédération des
producteurs d'œufs
du Québec



TABLE DES MATIÈRES

2

Mission

3

Message du président

5

Conseil exécutif de la Fédération

6

Conseil d'administration et syndicats affiliés

7

Personnel de la Fédération

8

Rapport des activités

11

Comités de travail

13

Rapport du représentant du Québec aux POC

16

Une chaîne de production qui s'adapte

20

S'adapter à un marché en changement

23

Communications et relations publiques

25

Implications sociales 2021

26

Faits saillants de la production d'œufs au Québec

27

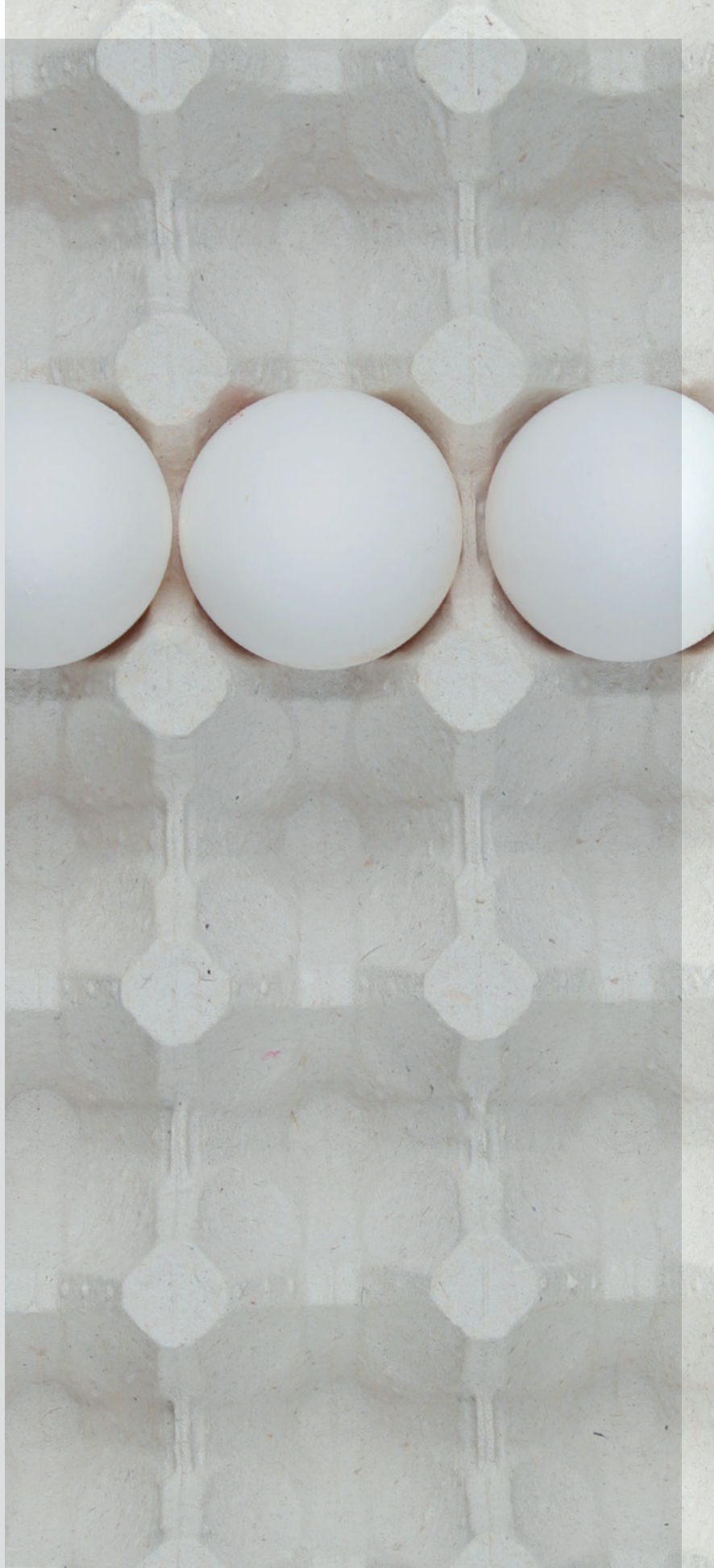
Statistiques détaillées

MISSION

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec représente 196 producteurs d'œufs et 112 éleveurs de poulettes dont les fermes sont réparties sur l'ensemble du territoire. Le cheptel québécois s'élève à plus de 5,7 millions de poules pondeuses et la production annuelle totalise 1,8 milliard d'œufs, un volume qui permet de répondre à la demande des consommateurs d'ici.

Créée en 1964, la Fédération est le premier regroupement agricole spécialisé provincial à s'être doté d'un plan conjoint de mise en marché et de production. Les objectifs de ce plan sont de favoriser le développement durable de l'industrie québécoise des œufs notamment par le respect de l'environnement et le bien-être des animaux, en procurant un revenu équitable aux intervenants du secteur et en répondant aux attentes des consommateurs avec des œufs et des produits de haute qualité. En plus d'administrer la gestion de l'offre, la structure organisationnelle de la Fédération lui permet de s'impliquer dans la promotion des œufs auprès des consommateurs. Elle coordonne des campagnes de publicité et d'information visant notamment à mettre en valeur les qualités nutritives des œufs.

Les mécanismes en place permettent un approvisionnement exceptionnel et un choix d'œufs plus varié que jamais dans les marchés d'alimentation.





MESSAGE DU PRÉSIDENT

En 2021, tous les secteurs d'activités ont été touchés de près ou de loin par la COVID-19, les pénuries de main-d'œuvre et l'inflation. Nous n'y avons pas fait exception, ce qui nous a obligés à apporter des ajustements aux opérations et aux tâches courantes de plusieurs maillons de la chaîne de mise en marché. Conséquemment, nous avons dû reporter quelques projets. Malgré les embûches, 2021 aura apporté maintes avancées, ce qui prouve que notre filière s'adapte comme jamais!

2021 : ENJEUX ET SOLUTIONS

Surplus et pénuries

La gestion des écarts entre la production et la consommation des œufs produits a été pour le moins particulière cette année. Nous sommes passés d'une pénurie d'œufs à des surplus, ce qui nous a obligés à trouver des solutions durables pour lisser les courbes d'écarts. Pour réduire les surplus, nous avons procédé à des abattages hâtifs, fait des dons et revalorisé nos œufs sur d'autres marchés. Bien que la situation se gère au quotidien, l'enjeu de la gestion des surplus nous a démontré une certaine fragilité de la chaîne de mise en marché. La location d'entrepôts et de remorques réfrigérées a constitué une partie de la solution, mais a dû être accompagnée de l'achat d'équipements d'emballages à la ferme (alvéoles, palettes et séparateurs). La Fédération envisage l'achat d'emballages supplémentaires et la location à long terme d'espaces réfrigérés afin que ce maillon de la chaîne de mise en marché ne constitue plus une inquiétude.

Abattage des poules de réforme

Les abattoirs du Québec subissent eux aussi les conséquences des effets de la COVID-19, de la pénurie de main-d'œuvre et de l'inflation. Si on ajoute à cela les conflits de travail et les difficultés administratives liées à l'entrée au Canada de travailleurs étrangers, les abattages réguliers ne se font pas au même rythme. Par conséquent, dans une conjoncture où on peine à offrir aux consommateurs des produits issus d'animaux destinés à la consommation humaine, l'abattage des poules de réforme devient une priorité secondaire pour les gestionnaires d'abattoirs. La Fédération étudie différentes options pour trouver une solution à long terme pour résoudre ce problème. L'objectif est de faciliter la disposition des poules de réforme et de rendre toute l'opération davantage prévisible pour tous les producteurs.

Biosécurité

L'influenza aviaire nous a préoccupés à la toute fin de l'année 2021. Après avoir touché plusieurs troupeaux en Europe et après avoir été décelée chez des oiseaux sauvages aux États-Unis, la même souche du virus d'influenza aviaire hautement pathogène (H5N1) a été découverte dans des élevages des provinces maritimes au cours des mois de novembre et décembre. Dès que les cas ont été officiellement déclarés, nous avons transmis l'information aux producteurs et avons procédé à un rappel des mesures sanitaires à prendre pour éviter la propagation du virus. Comme la situation est très préoccupante, nous invitons les producteurs à renforcer les mesures de biosécurité. Ainsi, on protège toute la filière.

À titre de président de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles, je tiens à remercier le personnel de l'équipe pour son travail de vigie des maladies aviaires sur le territoire, d'éducation auprès des producteurs et de vérification du respect des normes.

Inflation

L'œuf québécois est une des protéines les moins dispendieuses, mais, comme la plupart des denrées alimentaires, plusieurs éléments extérieurs ont eu en

2021 une influence sur le coût de production. Inévitablement, le prix de vente subira une augmentation en 2022. Les deux principaux facteurs qui ont influencé à la hausse les coûts de production sont le prix des grains et la rareté de la main-d'œuvre. La Fédération suit de près la situation du marché en ce qui concerne les divers éléments qui influencent les coûts de production. L'objectif reste toujours le même, soit que les producteurs reçoivent un juste prix pour leur production tout en minimisant l'effet d'une hausse des prix pour les consommateurs.

Télétravail

La mise sur pause du Québec le 13 mars 2020 nous a forcés à changer dans l'urgence toute notre façon de travailler et de socialiser. Après quelques mois d'accalmie et un retour en présence sur les lieux de travail, la troisième vague de 2020 et les quatrième et cinquième de 2021 nous ont obligés à pratiquer de nouveau le télétravail. Ce qui était temporaire à l'hiver 2020 est devenu permanent en 2021. La vaccination, l'immunité collective et un désir apparent des Québécois de vivre avec la maladie devraient nous permettre de revenir en 2022 à une vie normale, ce qui se traduira par un retour au bureau de nos employés.

AVANÇÉES EN 2021

Le PIFVO est en place

En mai 2021, Agriculture et Agroalimentaire Canada lançait le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO). Ce programme a été mis en place pour dédommager les producteurs d'œufs et de volailles lorsque le gouvernement canadien a décidé d'ouvrir ses marchés pour permettre la ratification en 2018 de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste. Nous sommes heureux de la mise en place du programme et nous encourageons les producteurs à y participer en grand nombre puisque 27,2 millions de dollars sont disponibles pour les producteurs québécois afin d'accroître l'efficacité, la productivité, la biosécurité et l'empreinte environnementale des installations.

Accord fédéral-provincial

En 2021, de grands progrès ont également été réalisés en ce qui concerne le renouvellement de l'Accord fédéral-provincial-territorial (AFPT). Le comité de l'Accord fédéral-provincial s'est réuni régulièrement cette année pour rédiger le texte de l'AFPT et en arriver à un consensus sur le renouvellement de son libellé et de son accord. Nous avons bon espoir que les signataires arriveront à une entente en 2022.

Promotion/marketing

Les mesures sanitaires ont ralenti l'industrie hôtelière et de la restauration, ce qui a eu un effet direct sur la demande d'œufs. Devant cette situation hors de notre contrôle, il fallait continuer d'investir dans la promotion afin de ramener notre industrie à une situation de croissance. Ainsi, les administrateurs de la Fédération ont maintenu l'orientation donnée il y a quelques années à l'équipe de la direction du marketing de travailler au développement d'une consommation accrue d'œufs au Québec. L'objectif est de faire en sorte qu'on parle des œufs et de les mettre davantage de l'avant dans les médias afin d'aller chercher de nouveaux consommateurs et d'augmenter le nombre d'œufs consommés annuellement par chacun des Québécois. Que ce soit par le biais de concours, d'offensives publicitaires, de commandites, de publications de recettes contenant des œufs ou la participation à de populaires émissions de télévision, il fallait donner envie aux Québécois de consommer davantage d'œufs. Nous voyons que cette orientation commence à porter fruit et nous ne doutons pas des résultats à long terme de cette offensive.

Appuis particuliers

Je tiens à saluer le travail effectué par les producteurs d'œufs de vaccins. Vous avez fait face vous aussi à de la turbulence en 2021 et toute l'équipe de la Fédération va continuer de vous appuyer afin que vous puissiez développer vos entreprises. J'aimerais aussi réitérer toute la satisfaction de la Fédération à travailler avec et pour les éleveurs de poulettes à la croissance de cette industrie faisant partie intégrante de la filière des œufs.

Optimiste pour l'avenir

Après le choc de 2020, nous avons appris en 2021 à vivre avec la pandémie. En 2022, l'adaptation et la résilience devront faire partie du vocabulaire du passé, car il sera temps de regarder vers l'avenir en mettant le meilleur de nos énergies sur les enjeux du futur, comme celui de l'empreinte environnementale liée à notre production. La compétence et l'ardeur au travail des producteurs, des membres du conseil exécutif et du conseil d'administration ainsi que de l'équipe des employés de la Fédération méritent d'être soulignées. Je vous remercie de tout le travail qui a été fait en 2021 et si le passé est garant de l'avenir, j'entrevois l'année 2022 avec optimisme!

Continuons de bien travailler ensemble!



Paulin Bouchard
Président



CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION



Paulin Bouchard
Président



Gislain Houle
1^{er} vice-président



Sylvain Lapierre
2^e vice-président

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION



Paulin Bouchard



Gislain Houle



Sylvain Lapierre



Nicholas Tremblay



Maryse Labbé



Maurice Richard



Jean-Philippe Désilets



Danny Guillemette



Emmanuel Destrijker



France Perreault

SYNDICATS AFFILIÉS

EST DU QUÉBEC

Paulin Bouchard, président
Sylvain Lapierre, 1^{er} vice-président
Nicholas Tremblay, 2^e vice-président
Alain Roy, secrétaire (absent)

DEUX RIVES

Gislain Houle, président
Danny Guillemette, 1^{er} vice-président
Emmanuel Destrijker, 2^e vice-président
Jasmine Sauvé, secrétaire (absente)

OUEST DU QUÉBEC

Jean-Philippe Désilets, président
Maryse Labbé, 1^{re} vice-présidente
Maurice Richard, 2^e vice-président
André Young, secrétaire (absent)

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION



Denis Frenette
Directeur général adjoint
- Secrétaire



Marie-Isabel Martineau
Directrice marketing
et communications



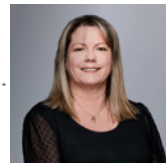
Lise-Anne Girard
Directrice de
la production



Marie-Eve Landry
Agente aux
communications



Nathalie Gaulin
Conseillère contingent,
recherche et
environnement



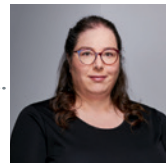
Johanne Lacroix
Responsable du produit
industriel et du
développement informatique



Isabelle Lacroix
Technicienne marketing



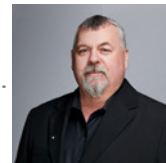
Madélyne Therrien
Technicienne
administration du
contingentement



Angèle Hudon-Tanguay
Responsable des programmes
qualité et salubrité



Manon Fortier
Technicienne juridique



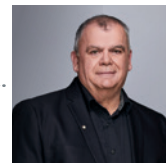
Jean-Paul Samson
Représentant inventaire
et qualité



Chantal De Sève Leboeuf
Adjointe administrative



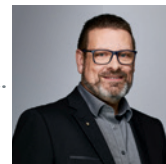
**Laurence
Tremblay-Gillet**
Adjointe administrative



Richard Samson
Représentant inventaire
et qualité



Lisa Lam
Adjointe administrative



Jocelyn Durand
Représentant inventaire
et qualité



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION 2021

La Fédération est fière de vous présenter le rapport annuel d'une année qui nous aura marqués par notre grande capacité à relever des défis dans un contexte empreint d'imprévisibilité. Nous avons été forcés de travailler davantage en collaboration et d'innover afin que tous puissent s'adapter adéquatement. Le conseil d'administration, les employés ainsi que tous nos partenaires se sont réinventés pour permettre à notre filière d'atteindre son principal objectif qui est celui de fournir des œufs sains, de qualité et à juste prix à nos consommateurs québécois. Tous ont été mis à contribution et nous pouvons affirmer hors de tout doute que notre système fonctionne bien et qu'il s'adapte lui aussi pour le mieux-être de l'ensemble de notre filière. Voici donc un résumé des actions des différentes instances de la Fédération.

Conseil d'administration et conseil exécutif

En 2021, le conseil d'administration s'est réuni à 14 reprises et le conseil exécutif s'est, quant à lui, réuni à 19 reprises.

Les comités de la Fédération

Durant la dernière année, le conseil d'administration de la Fédération a donné des mandats à neuf comités afin qu'ils lui fassent part de recommandations sur divers enjeux.

Comité sur la prolongation du cycle de ponte

Ce nouveau comité aborde quatre grands sujets : le bien-être animal, la qualité des œufs, l'analyse économique et la réglementation. Il a un rôle consultatif et doit faire ses recommandations au conseil d'administration. Deux réunions ont eu lieu à ce jour. Des spécialistes et des intervenants externes pourront se joindre sur demande aux prochaines rencontres afin de conseiller les membres sur des sujets plus précis.

Comité des éleveurs de poulettes

Cette année, le comité des éleveurs de poulettes a formé deux sous-comités. Le premier sous-comité a mis en place un service de jumelage entre éleveurs et producteurs d'œufs par l'entremise d'une infolettre-jumelage. Le deuxième sous-comité a révisé les documents d'entente d'approvisionnement afin de simplifier la tâche des éleveurs. Le comité principal s'est, quant à lui, réuni à huit reprises pour se pencher sur des sujets comme le dépistage

précoce de la Delmarva chez les poulettes, la révision réglementaire sur la distance entre les bâtiments et l'examen des conditions minimales requises pour de nouvelles éleveuses. Le comité des éleveurs de poulettes doit être consulté avant que le conseil d'administration n'adopte un règlement qui vise directement les éleveurs de poulettes. Le comité doit également recommander unanimement une modification aux modalités de fixation du prix de la poulette avant qu'elle ne soit adoptée par le conseil d'administration.

Comité de production

Ce comité traite de dossiers liés aux conditions de production, dont les programmes à la ferme. Il a un rôle consultatif et doit faire ses recommandations au conseil d'administration pour l'adoption, l'abrogation ou la modification de programmes de production. Le comité de production s'est réuni à cinq reprises en 2021 et s'est penché principalement sur trois dossiers, soit la recherche de solutions pour le dépeuplement à la ferme, l'étude du règlement en lien avec la distance entre les bâtiments et l'examen des conditions minimales requises pour un pondoir.

Comité de recherche et vulgarisation

Ce comité étudie notamment les nouveaux débouchés pour l'œuf ou ses composantes. Il participe à la mise en œuvre et à la réalisation des projets de recherche et en assure la supervision. Le comité s'est réuni à trois reprises en 2021 afin de faire le suivi des projets en cours, entre autres, du projet de recherche sur le compostage de carcasses de pondeuses à la ferme et sur celui des débouchés d'une boisson protéinée à base d'œufs.

Comité de promotion

Ce comité a pour mandat d'étudier les perspectives de mise en marché et de superviser et d'orienter l'évolution du plan marketing en cours d'année. Les membres du comité prennent les décisions requises pour voir à la réalisation de ce plan. En 2021, le comité de promotion s'est réuni à six reprises. Il a élaboré plusieurs campagnes de promotion de l'œuf dans divers médias et a préparé le retour du tournoi de golf annuel de la Fédération.

Comité d'évaluation du programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6000 pondeuses)

Ce comité évalue annuellement les candidatures sou-

mises pour l'octroi d'un quota de 6000 pondeuses à un ou des producteurs désirant démarrer en production d'œufs. La gagnante de cette 19^e édition provient de la région de l'Estrie. Les membres du comité ont aussi le mandat d'apporter, si nécessaire, des modifications au programme. Le comité s'est réuni à deux reprises en 2021.

Comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins

Ce comité prend des décisions en lien avec certaines questions relatives à la gestion du fonds de vaccins. De plus, les membres du comité soutiennent la mise en place des différents règlements concernant la production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins. Le comité s'est réuni à six reprises en 2021. Les principaux enjeux discutés ont été la gestion de surplus d'œufs de vaccins causé par la pandémie de COVID-19, le renouvellement du plan pandémique et, enfin, la mise à jour de l'addenda à la convention de mise en marché d'œufs destinés à la fabrication de vaccins 2022.

Comité environnement

Ce comité étudie les répercussions au niveau environnemental de la production d'œufs ainsi que les pistes de solutions visant à améliorer l'empreinte environnementale de la production. Le comité agit à titre consultatif et propose ses recommandations au conseil d'administration. En 2021, les membres du comité se sont réunis à deux reprises et les sujets traités touchaient notamment la proposition d'intégration du Bilan alimentaire au *Règlement sur les exploitations agricoles* du MELCC et les impacts du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* concernant les projets de construction des producteurs.

Comité du programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe

Les membres du comité évaluent les candidatures soumises annuellement au programme et émettent des recommandations au conseil d'administration quant aux améliorations à apporter à ce dernier. En 2021, les anciens bénéficiaires ont participé à deux rencontres du comité afin de faire part de leur expérience sur l'achat de codeuses (traçabilité et classement des œufs à petite échelle) et de leur admissibilité au Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs.

LA MISE EN MARCHÉ

Convention de mise en marché des œufs de consommation du Québec

Les représentants de la Fédération et des classificateurs se sont rencontrés à quatre reprises en 2021 afin de faire le point sur la mise en marché des œufs au Québec. Ces rencontres ont principalement porté sur la capacité limitée d'entreposage au Québec et la difficulté d'écoulement des surplus d'œufs, en plus du manque d'équipement (emballages et alvéoles) causé par le grand volume d'œufs entreposés.

LA RÉGLEMENTATION

Durant l'année 2021, 11 demandes d'approbation pour des modifications réglementaires ont été déposées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Parmi celles-ci, le conseil d'administration voulait, notamment, prévoir le traitement accordé aux fiducies, limiter le nombre de demandes d'entreprises apparentées qui peuvent être faites pour certains programmes d'accès au quota et introduire des cas de transferts de quota, sous certaines conditions, pour favoriser l'intégration de la relève dans les entreprises. Des audiences publiques auront lieu au début mai 2022 pour la présentation des mesures transitoires. En 2021, la Fédération a également simplifié les déclarations de détention de quota en changeant la fréquence de l'obligation de fournir une certification d'un professionnel. La Régie a approuvé la modification à l'article 4.2 du règlement sur les quotas et l'obligation est maintenant exigible tous les trois ans.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DE QUOTA

Parmi les modifications réglementaires approuvées en 2021, l'une d'entre elles vient clarifier le nombre d'unités minimum requises pour la tenue d'une séance de vente de quota. Lorsque les offres de vente totalisent moins de 3000 unités de quota, la Fédération ne tient pas de séance et rachète au producteur les unités de quota qu'il a offertes en vente.

CONTRIBUTIONS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du mois de novembre, trois modifications au Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du Plan conjoint des producteurs d'œufs de consommation du Québec ont été votées. Les producteurs ont d'abord voté pour un changement de méthode de calcul des contributions destinées aux Producteurs d'œufs du Canada (à la semaine plutôt que par période pour s'ajuster aux années de 53 semaines). Ils se sont aussi prononcés en faveur de l'application d'un taux de ponte réduit aux producteurs exploitant moins de 6000 pondeuses et effectuant leur propre mise en marché. Enfin, ils ont mis à jour le programme de transition.

LES AUTRES IMPLICATIONS DE LA FÉDÉRATION

La Fédération s'est également impliquée dans plusieurs discussions à l'échelle nationale, dont la révision de l'Accord fédéral-provincial, la révision du processus de collecte des contributions, une réflexion sur la production d'œufs destinés à la transformation et l'approvisionnement en œufs de spécialité. La Fédération a échangé sur une base régulière avec le ministre André Lamontagne et les représentants

du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur un possible ajustement de notre programme d'aide au démarrage pour les marchés de proximité. Des résultats sont attendus au cours des prochains mois.

C'est avec une grande fierté et beaucoup d'humilité que j'ai accompagné l'équipe de la Fédération. Tous les employés, sans exception, se sont dévoués à leurs tâches et se sont donnés au-delà de leur mandat. En cette période où la main-d'œuvre se fait de plus en plus rare, il s'agit d'une très grande richesse. Malgré des conditions plus difficiles, la complicité si précieuse entre les permanents et les élus s'est poursuivie et a contribué à optimiser nos efforts de gestion pour mieux servir vos intérêts. Cette notion si simple ne doit jamais être tenue pour acquise au sein de notre organisation. Nous entrevoyons l'année 2022 et l'avenir avec beaucoup de réalisme et d'optimisme en sachant que nous devons continuer de cultiver ces atouts qui nous permettent de compter sur une filière forte et unie.



Denis Frenette, agr.

Directeur général adjoint - Secrétaire

DROITS DE PRODUIRE À DES FINS CARITATIVES, D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES¹

La Fédération a autorisé, à certaines conditions, six organisations à produire et mettre en marché des œufs à des fins d'études ou de recherches et un organisme sans but lucratif à le faire à des fins caritatives :

Fins caritatives

La Résidence la P'tite maison bleue a l'autorisation d'exploiter au plus 500 pondeuses par année.

Études et recherches

- L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec situé à Saint-Hyacinthe a l'autorisation d'exploiter au plus 204 pondeuses par année;
- Le Campus Macdonald de l'Université McGill a l'autorisation d'exploiter au plus 3 200 pondeuses par année;
- Jefe Nutrition a l'autorisation d'exploiter au plus 650 pondeuses par année;

- Le centre de recherche de Sollio Groupe Coopératif a l'autorisation d'exploiter au plus 300 pondeuses par année;
- Le centre de recherche du Groupe Inovo a l'autorisation d'exploiter au plus 384 pondeuses par année.

Pour l'obtention d'un droit de produire, l'organisme ou l'association doit signer une entente avec la Fédération, qui prévoit certaines conditions liées, entre autres, aux fins du projet. Le non-respect de l'entente entraîne sa déchéance ainsi que l'application des pénalités pour production sans quota. Toutes les ententes encadrant les autorisations accordées sont renouvelables annuellement, si les conditions sont respectées. Les ententes liées à la recherche génèrent uniquement des dépenses, et les profits engendrés par les projets caritatifs permettent d'offrir un financement d'appoint à l'organisme de bienfaisance concerné.

¹ Conformément à l'article 3.1 du Règlement sur les quotas des producteurs d'œufs de consommation du Québec, la Fédération fait état, dans son rapport annuel, des ententes qui ont été conclues pour les droits de produire à des fins caritatives, d'études et de recherches.

COMITÉS DE TRAVAIL 2021-2022

Comité sur la prolongation du cycle de ponte

Membres: Jean-Philippe Désilets (responsable), Gislain Houle, Maryse Labbé, Emmanuel Destrijker, Denis Frenette (secrétaire), Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay, Laurence Tremblay-Gillet (soutien administratif), Josée Niquette (Groupe Nutri), Marco Nadeau (Burnbrae).

Comité des éleveurs de poulettes

Membres: France Perreault (responsable), Marie-Josée Forest, Joanne La Branche, Daniel Lavoie, David Lefebvre, Denis Frenette (secrétaire), Nathalie Gaulin, Laurence Tremblay-Gillet (soutien administratif).

Comité de production

Membres: Sylvain Lapierre (responsable), Gislain Houle, Maryse Labbé, Maurice Richard, Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard (secrétaire), Laurence Tremblay-Gillet (soutien administratif), Johanne Lacroix (sur invitation), Angèle Hudon-Tanguay (sur invitation).

Comité de recherche et vulgarisation

Membres: Nicholas Tremblay (responsable), Jean-Philippe Désilets, Sylvain Lapierre, Maurice Richard, Danny Guillemette, Denis Frenette (secrétaire), Nathalie Gaulin, Marie-Eve Landry (soutien technique).

Partenaires externes: Martine Boulianne (FMV), Steve Côté (consultant).

Comité de promotion

Membres: Gislain Houle (responsable), Jean-Philippe Désilets, Emmanuel Destrijker, Sylvain Lapierre, Marie-Isabel Martineau (secrétaire), Denis Frenette, Marie-Eve Landry, Isabelle Lacroix, Chantal De Sève Leboeuf (soutien administratif).

Comité d'évaluation du programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6000 pondueuses)

Membres: Sylvain Lapierre (responsable), Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin (secrétaire), Johanne Lacroix, Madélyne Therrien, Chantal De Sève Leboeuf (soutien administratif).

Partenaires externes: Nil Béland (producteur), Paul Doyon (UPA), Maryse Labbé (producteur), Claude Barnabé (producteur), René Rodrigue (Desjardins), Flavie Pelletier (FAC), Delphie Gendreau (BRC), Alexandre Beaudry (BMO), Pier-Luc Hervieux (FRAQ).

Comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins

Membres: Gislain Houle (responsable), Nicholas Tremblay, Johanne Lacroix, Lise-Anne Girard (secrétaire), Denis Frenette, Manon Fortier (soutien administratif).

Partenaires externes: Claude Boire, Éric Bienvenue, Gilles Cyr, John McOuat, Roger Major, Roxanne Major, Nathalie Laplante, Martin Paquette, Germain Paquette, Steve Paquette.

Comité environnement

Membres: Jean-Philippe Désilets (responsable), Danny Guillemette, Maryse Labbé, Maurice Richard, Denis Frenette, Nathalie Gaulin (secrétaire), Marie-Eve Landry, Chantal De Sève Leboeuf (soutien administratif).

Comité du programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe

Membres: Sylvain Lapierre (responsable), Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Madélyne Therrien (secrétaire), Manon Fortier (soutien administratif).

Partenaires externes: Les représentants des organisations suivantes : AMPQ, CAPÉ, FRAQ, MAPAQ et UPA.

AUTRES COMITÉS EXISTANTS (AUCUNE RENCONTRE TENUE EN 2021)

Placement de lots

Ce comité étudie les questions liées à la planification des entrées et sorties de troupeaux afin de minimiser les répercussions lors de périodes d'achalandage accru et d'optimiser la gestion des interventions entourant les remplacements de troupeaux.



Membres: Danny Guillemette (responsable), Denis Frenette (secrétaire), Nathalie Gaulin, Madélyne Therrien, Manon Fortier (soutien administratif).

Poules de réforme

Ce comité favorise la concertation des intervenants pour que les sorties et le transport des poules pondeuses s'effectuent conformément aux normes applicables. Il a le mandat de gérer les sorties de lots problématiques.

Membres: Gislain Houle (responsable), Denis Frenette (secrétaire), Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay, Manon Fortier (soutien administratif).

Partenaires externes: Stéphane Beaudoin (Gestbeau) et les représentants des abattoirs, transporteurs et attrapeurs.

Qualité des œufs

Ce comité a le mandat de déterminer les critères de qualité acceptables pour le marché de table afin de fournir des guides permettant d'aider les producteurs à optimiser l'utilisation de leurs œufs. Il supervise également la performance des troupeaux qui participent au projet pilote du cycle de ponte de 14 mois.

Membres: Paulin Bouchard (responsable), Gislain Houle, Sylvain Lapierre, Maryse Labbé, Denis Frenette (secrétaire), Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay, Manon Fortier (soutien administratif).

Partenaires externes: Benoit Gervais (Groupe Nutri), Annick Doucet (ACIA), Ted Hudson (Ferme St-Zotique), Claude Leroux (Ferme St-Zotique), Josée Niquette (Groupe Nutri), Chantal Grégoire (Groupe Nutri), Maurice Richard (Les œufs Richard Eggs), Antoine

St-Cyr (Sollio), Marco Nadeau (Burnbrae), Steve Ringuette (Burnbrae).

Expertise du programme d'encadrement des antibactériens

Ce comité a le mandat d'étudier les questions liées à l'utilisation d'antibactériens dans la production d'œufs et les autres mesures disponibles. Il a un rôle de consultation et est un lieu de concertation.

Membres: Nicholas Tremblay (responsable), Denis Frenette (secrétaire), Angèle Hudon-Tanguay, Lise-Anne Girard, Manon Fortier (soutien administratif).

Partenaires externes: Julie Boudreault (AQINAC), Martine Boulianne (FMV UdeM), Annick Doucet (ACIA), Jean-Philippe Doyon (Trouw Nutrition), Linda Lallier (Couvoir Boire & Frères).

« Camera Ready »

Ce comité a pour mandat d'accompagner les producteurs lors de problèmes en matière de salubrité et de l'élaboration d'un plan de gestion de crise médiatique.

Membres: Maurice Richard (responsable), Nicholas Tremblay, Denis Frenette (secrétaire), Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay, Marie-Eve Landry, Manon Fortier (soutien administratif).

Comité sur la révision réglementaire

Membres: Sylvain Lapierre (responsable), Maryse Labbé, Nicholas Tremblay, Denis Frenette (secrétaire), Nathalie Gaulin, Manon Fortier (soutien administratif), M^e Marie-Ève Gagné (avocate de la Fédération).

LISTE DES COMITÉS EXTERNES

Comités des Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Comité de recherche: Denis Frenette
Comité du coût de production: Emmanuel Destrijker
Comité de marketing et nutrition: Emmanuel Destrijker
Comité de gestion de la production: Denis Frenette
Comité exécutif: Emmanuel Destrijker

ARIOCC:

Maurice Richard et Paulin Bouchard

Table de concertation sur la production biologique:

Serge Lefebvre, Annie Bérard (substitut) et Nathalie Gaulin

Comité sur la souveraineté alimentaire:

Sylvain Lapierre

EQCMA:

Paulin Bouchard (président), Gislain Houle (administrateur secteur des œufs de consommation), France Perreault (administratrice, secteur poulettes), Denis Frenette (substitut)

Mouvement pour la gestion de l'offre:

Paulin Bouchard et Denis Frenette

Groupe de concertation sur le secteur des grains:

Maurice Richard, Jean-Philippe Désilets (substitut)

Comité sur la Stratégie québécoise de santé

et de bien-être des animaux:
Gislain Houle et Lise-Anne Girard

Comité épidémiologique du gouvernement

du Québec: Gislain Houle et Lise-Anne Girard

Comité Rendez-vous avicole (AQINAC):

Danny Guillemette



RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU QUÉBEC AU SEIN DES PRODUCTEURS D'ŒUFS DU CANADA

Nous savions que 2021 serait encore difficile, mais nous pensions tous que les choses seraient plus faciles et plus simples qu'elles ne l'ont été.

Malgré les défis constants que la pandémie nous a lancés, nous avons fait avancer les choses pour notre industrie. Lorsque les confinements et les perturbations se sont poursuivis cette année, nous avons été en mesure d'agir de façon décisive et de maintenir notre approvisionnement constant en œufs pour les consommateurs. Encore une fois, cette année nous a prouvé que la gestion de l'offre est l'un des outils les plus essentiels dont nous disposons. Nous savons depuis longtemps que la gestion de l'offre présente beaucoup d'avantages et que l'un d'entre eux est la capacité de gérer la production dans une crise. Par conséquent, nous avons été en mesure de faire un travail extraordinaire en faisant preuve de souplesse et de collaboration tout en gérant les fluctuations de notre marché.

À l'avenir, soyez assurés que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que notre système de gestion de l'offre continue d'être appuyé et que les processus établis demeurent solides et efficaces. Les leçons apprises pendant la pandémie seront appliquées à bon nombre d'autres aspects de nos opérations et nous sommes convaincus que nous serons dorénavant encore plus résilients. Je suis également convaincu que l'avenir de la production d'œufs est solide, et ce, même face à un contexte qui demeure incertain en ce qui concerne les pénuries de main-d'œuvre, la reprise de l'industrie alimentaire, l'arrivée d'autres variants de la COVID-19 et d'éventuelles catastrophes naturelles.

PLAN D'AFFAIRES VISION 2020 OBJECTIF 300

En 2020, les Producteurs d'œufs du Canada (POC) se sont dotés d'un plan d'affaires pour la décennie 2020 dont l'objectif premier est de faire passer la consommation par habitant de 253 à 300 œufs par année. Pour atteindre cet objectif, les POC travaillent sur les sept piliers stratégiques suivants :

1. Recherche et innovation;
2. Développement durable;
3. Confiance du public;
4. Commerce international;

5. Commercialisation de produits;
6. Ressources et gestion du risque;
7. Partenariats et collaborations.

Voici un résumé des principales actions effectuées en 2021 dans le cadre du Plan d'affaires Vision 2020 Objectif 300.

RECHERCHE ET INNOVATION

Les quatre chaires de recherche des POC se sont réunies tout au long de l'année pour faire le point et discuter de nouveaux projets, tout en allant de l'avant avec des programmes de recherche ambitieux :

- Maurice Doyon, titulaire de la Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs, a poursuivi son travail sur l'agriculture et l'économie circulaire, tout en entreprenant des projets portant expressément sur les œufs et la vitamine D;
- À l'Université de Waterloo, Bruce Muirhead, titulaire de la Chaire de recherche en politique publique, a commencé la rédaction d'un nouveau livre qui décrira en détail l'histoire et les contributions de la gestion de l'offre au Canada, en intégrant des comparaisons avec les systèmes agricoles du monde entier;
- À titre de titulaire de la Chaire de recherche sur le bien-être de la volaille, Tina Widowski a lancé un nouveau projet de recherche axé sur l'enrichissement comportemental. Pour cette étude, elle explorera si l'utilisation de blocs de picorage comme enrichissement à la recherche de nourriture peut améliorer l'état des plumes des poules dans les systèmes de logement en colonies enrichies;
- Basé à l'Université de la Colombie-Britannique, Nathan Pelletier, titulaire de la Chaire de recherche en développement durable des POC, a poursuivi son vaste programme de recherche. En 2021, son équipe de recherche a continué d'explorer la possibilité d'avoir des poulaillers à consommation énergétique nette zéro, tout en publiant des résultats importants sur les technologies d'efficacité de l'utilisation de l'azote;
- La collaboration a continué d'être un pilier du réseau des chaires de recherche. MM. Pelletier et Doyon ont commencé à travailler sur un projet conjoint comportant une analyse coûts-avantages

de la façon dont les cycles de production prolongés peuvent influencer sur les aspects économiques, environnementaux et du bien-être des animaux à la ferme;

- Les POC ont continué d'appuyer la recherche axée sur la nutrition dans le cadre de leur partenariat avec le Egg Nutrition Center, ce qui a donné lieu à des recommandations scientifiques judicieuses à l'intention des décideurs et des professionnels de la santé;
- Au cours de 2021, le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a continué de gérer 19 projets dans le cadre de la grappe de recherche avicole, un investissement de 8,24 millions de dollars du gouvernement du Canada. Le financement de la grappe actuelle prend fin en 2023, et le CRAC, de concert avec le SM4, est actuellement en pourparlers avec Agriculture et Agroalimentaire Canada pour déterminer le montant et l'objectif de la prochaine itération de la grappe.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

- De grands progrès ont également été réalisés en ce qui concerne le renouvellement de l'Accord fédéral-provincial-territorial (AFPT) en 2021. Le comité de l'Accord fédéral-provincial (AFP) s'est réuni régulièrement cette année pour rédiger le texte de l'AFPT et en arriver à un consensus sur le renouvellement de son libellé et de son accord. Le comité a participé à des ateliers et à des négociations pour assurer la solidité du nouvel accord et formulera très bientôt une recommandation à l'intention du conseil d'administration des POC, ce qui constitue la première étape du processus de signature. Nous prévoyons que le libellé révisé de l'AFPT sera communiqué en 2022. En même temps, nous avons maintenu notre relation de travail positive avec le Conseil des produits agricoles du Canada dans le dossier de l'AFPT et d'autres dossiers importants;
- Roger Pelissero a poursuivi son travail à titre de membre du Egg Industry Center Board of Advisors de l'Iowa State University, tout en siégeant au conseil d'administration de la Commission internationale des œufs. Ces relations de travail transfrontalières sont essentielles à nos efforts de collaboration globaux au sein de l'industrie des œufs dans son ensemble;
- En raison des restrictions continues attribuables à la pandémie, pour une deuxième année consécutive, nos programmes de défense des intérêts ont dû être rajustés pour veiller à ce que les enjeux auxquels font face les producteurs d'œufs continuent de faire l'objet de discussions avec les principaux décideurs du gouvernement. Au cours de l'année, des douzaines de réunions ont eu lieu entre les POC, et les parlementaires et d'autres

fonctionnaires. De plus, les POC sont demeurés en contact avec nos principaux intervenants grâce à des communications écrites continues qui ont été envoyées tout au long de l'année. Nous avons organisé nos journées annuelles de défense des intérêts au printemps au cours desquelles nous avons rencontré des parlementaires pour discuter de questions liées au soutien à l'atténuation des échanges et aux initiatives environnementales. Nous nous sommes également joints à des représentants des secteurs du poulet, de la dinde et des œufs d'incubation pour discuter du Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et les ministres du Développement international et de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Des discussions ont également eu lieu avec la vétérinaire en chef et l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin d'aborder les priorités nationales dans les domaines du bien-être des animaux, de la salubrité des aliments et de l'étiquetage des produits.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- L'établissement de liens entre le développement durable et l'innovation s'est avéré essentiel pour favoriser de nouvelles pratiques environnementales. Notre travail continu avec les chercheurs et les experts a permis de révéler des renseignements importants sur les technologies vertes et les pratiques exemplaires qui peuvent être mises en œuvre directement à la ferme. Un élément clé de ces efforts a été l'élaboration de l'Outil national d'évaluation de la durabilité environnementale (OEDE). Au cours de 2021, il a fait l'objet d'un développement important, les chercheurs et les développeurs ayant fait des progrès dans la création d'un outil qui permettra aux producteurs de mesurer, de gérer et de comparer l'empreinte environnementale dans leur ferme. Comme la première version doit être mise en œuvre au début de 2022, l'OEDE fournira des ressources essentielles aux producteurs qui cherchent à comprendre et à améliorer leur empreinte environnementale dans leurs activités quotidiennes.

COMMERCE INTERNATIONAL

- En avril 2021, le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs a été lancé pour fournir des fonds d'atténuation afin de compenser les répercussions de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Le programme prévoit près de 647 millions de dollars sur dix ans et offre aux producteurs des possibilités supplémentaires de réinvestir dans leurs activités et de planifier pour l'avenir, alors qu'ils doivent composer avec les pertes de marché à long terme dans le cadre du PTPGP;

- Tout au long de la campagne électorale fédérale, les POC ont participé à un certain nombre d'initiatives de défense des intérêts pour veiller à ce que la voix de tous les producteurs d'œufs canadiens soit entendue. Avant les élections et en partenariat avec les secteurs du poulet, de la dinde et des œufs d'incubation, des lettres ont été envoyées à tous les principaux partis pour demander que l'appui à la gestion de l'offre soit inclus dans leur plateforme électorale et qu'il n'y ait pas d'autres accès aux marchés dans les futurs accords commerciaux.
- Nous continuons de faire des progrès importants dans l'élimination progressive des systèmes conventionnels de logement des poules. En se fondant sur des indicateurs précoces et en supposant un maintien des conditions actuelles du marché, les POC prévoient que les fermes de production d'œufs abandonneront progressivement les logements conventionnels d'ici 2031, soit cinq ans plus tôt que prévu. La production conventionnelle a chuté à 59 % du total; 25 % de la production était concentrée dans des logements en colonies enrichies et 16 % dans des systèmes biologiques, en liberté et en libre parcours.

CONFIANCE DU PUBLIC

- Les répercussions continues de la pandémie de COVID-19 ont mis au défi les Canadiens d'un océan à l'autre et nous ont rappelé l'importance absolue d'appuyer nos concitoyens. Comme le recours aux banques alimentaires augmente et que les fermetures d'écoles ont une incidence sur les programmes de petits déjeuners, les producteurs d'œufs ont continué d'offrir de l'aide aux collectivités partout au pays. Encore une fois, notre secteur est intervenu très généreusement en 2021, en faisant don de huit millions d'œufs aux banques alimentaires et à d'autres organismes de bienfaisance;
- Un jalon a été franchi cette année avec l'achèvement du volet 1 du Programme de soins aux animaux (PSA) remanié. Cet engagement visant à modifier le PSA en fonction des exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses de 2017 se poursuit depuis plusieurs années et comprend l'ajout au PSA d'une série de nouvelles exigences et de mesures d'évaluation correspondantes;

Pour l'année 2022, nous devons maintenir notre engagement envers l'approche unie qui nous a si bien servi au cours des deux dernières années. Le rétablissement complet prendra du temps. Nous sommes fiers de fournir aux Canadiens un approvisionnement constant d'œufs de haute qualité, produits selon des normes parmi les plus élevées au monde. Nous sommes ici tous les jours pour les Canadiens lorsqu'ils préparent un déjeuner, un dîner ou un souper. Nous faisons tous partie intégrante de la production d'aliments sains pour tous les Canadiens.

Je tiens à exprimer ma gratitude et mes remerciements à mes collègues de partout au pays et de ma province pour votre dévouement et votre engagement constants au cours d'une autre année difficile. Le succès ne serait pas possible sans votre travail, votre collaboration et vos efforts. Je tiens également à remercier le personnel et les familles de producteurs dont le travail acharné et l'engagement assurent la solidité de notre industrie.

Sincères salutations,



Emmanuel Destrijker

Représentant du Québec au sein des POC





UNE CHAÎNE DE PRODUCTION QUI S'ADAPTE

L'année 2021 en a été une d'adaptation constante pour le secteur de la production. En effet, nous avons dû gérer des surplus d'œufs inhabituels, trouver des solutions aux problèmes de l'abattage des poules de réforme, faire face au défi de la pénurie de main-d'œuvre et augmenter d'un cran notre niveau d'alerte en matière de biosécurité avec la confirmation de cas de grippe aviaire dans les provinces maritimes.

Au cours de la dernière année, les mesures sanitaires imposées au secteur des hôtels, des restaurants et des institutions (HRI) ont engendré un déséquilibre entre l'offre et la demande. Pour atténuer les surplus d'œufs, nous avons pu compter sur le programme anticipé des poules pour écourter leur cycle de ponte de quelques jours. De plus, pour nous permettre de faire de l'entreposage, nous avons investi dans le renouvellement d'équipements d'emballages des œufs.

La diminution des capacités d'abattage des poules de réforme est venue perturber cette dernière année. Pour faciliter les opérations de capture, de chargement et de transport et maintenir les travailleurs dans ce secteur, nous avons développé un guide de construction des pondoires en collaboration avec les acteurs du milieu.

Étant toujours proactifs dans la prévention des maladies avicoles, nous avons mis en place deux nouveaux programmes de prévalence des maladies avicoles.

Au-delà des défis particuliers de 2021, voici le bilan annuel du secteur de la production qui a la responsabilité de la gestion des programmes de quotas, du démarrage, du bien-être animal, de la biosécurité, de la qualité de nos œufs et de la recherche.

PRODUCTION

Le cheptel provincial de poules pondeuses a connu une légère décroissance en 2021 par rapport à l'année précédente, avec 5 712 902 pondeuses en production et plus de 159 millions de douzaines d'œufs (incluant la production d'œufs de spécialité destinés à la transformation).

Au total, 74% des œufs se sont retrouvés sur le marché de table et 26% ont été dirigés vers la transformation. Plus de 87000 pondeuses sont toujours réservées au Programme d'œufs de spécialité pour le produit industriel (PSP), qui vise à satisfaire une partie du contrat du produit industriel de spécialité, ainsi que 295 261 pondeuses en quota d'œufs de transformation (ODT). Ce programme qui

a vu le jour en 2016 a permis de fournir plus de 2 500 000 caisses au transformateur afin de combler un marché spécifique à partir de pondoires certifiées « American Humane ».

QUOTA

Programme de transition

La transition des systèmes de logement conventionnels vers d'autres systèmes se poursuit. La proportion de poules élevées dans des systèmes de logement conventionnels est en constante régression et se situe à 42%, alors que la proportion de pondeuses élevées dans des systèmes aménagés atteint 33%. Le reste des pondeuses sont élevées dans des systèmes de logement en liberté (parquets, volières et biologiques).

Le programme de transition a été mis sur pied en 2019 conjointement avec les Producteurs d'œufs du Canada et les provinces. Son objectif était de convenir d'un processus permettant aux producteurs ayant des systèmes de logement conventionnels et aménagés d'obtenir un revenu en fonction de leur coût de production respectif.

Au terme de cette deuxième année, on constate que les systèmes aménagés sont le choix privilégié pour le remplacement des cages conventionnelles, néanmoins plusieurs producteurs optent pour des logements en liberté lorsque vient le temps de changer leur équipement.

Selon les prévisions de renouvellement des installations pour la prochaine année et la proportion de poules élevées dans chacun des systèmes (conventionnel et aménagés), la Fédération maintient son taux d'ajustement pour 2022, correspondant à l'équivalent de +0,05 \$/douzaine et de -0,05 \$/douzaine pour les systèmes conventionnels et aménagés respectivement. L'objectif est d'obtenir un fonds légèrement positif à la fin de l'année 2022.

Programme de gestion de pondoires en commun (PGPC)

Dans le contexte de surplus d'œufs associés à la crise sanitaire et à la perte de marchés notamment concernant les HRI en 2021, la Fédération a opté pour le maintien du nombre d'unités offertes par le pondoire en commun à un niveau semblable à celui de 2020. Ainsi, ce sont 575 000 unités qui ont été partagées entre 171 mandataires.



En résumé, les unités offertes au PGP sont constituées majoritairement des 240 000 unités de base et des 300 000 unités en provenance du programme d'ODT ainsi que des unités de quota non utilisées par les producteurs. L'exercice annuel qui consiste à déterminer le nombre d'unités à offrir au programme de PGP vise à optimiser la production du quota provincial, sans pour autant dépasser la cible du 100 % (inventaire/quota provincial).

Les volumes maximums reçus par producteur ont été de 3 059, de 4 059 ou de 5 059 unités respectivement pour les producteurs sans incitatif, avec incitatif de 1 000 unités et avec incitatif de 2 000 unités.

Depuis 2018, aucun nouvel incitatif n'est accordé pour les nouveaux placements de troupeaux dans les mois de janvier-février et de juillet-août. En effet, puisque le nombre de troupeaux dans ces périodes comble adéquatement les besoins du marché, l'ajout de troupeaux additionnels n'est pas justifié. En revanche, les incitatifs initialement accordés aux producteurs ayant accepté de repositionner leur entrée de troupeau pour satisfaire les besoins du marché sont maintenus.

Système centralisé de vente de quota (SCVQ)

Le nombre d'unités annoncées pour la séance de 2021 étant insuffisant, aucune séance du SCVQ n'a été déclenchée pour l'année 2021. Dorénavant, un minimum de 3 000 unités est requis pour justifier la tenue d'une séance du SCVQ. En cas d'annulation de séance, la Fédération s'engage à avancer, par l'entremise du Groupe Agéco, le montant de la vente, lequel sera versé aux titulaires souhaitant se départir de leurs unités de quota. Dès que le nombre d'unités en attente d'être vendues atteint 3 000, une séance du SCVQ sera mise en place. Rappelons que les acheteurs détenant moins de 28 000 unités de quota sont prioritaires lors de la distribution du SCVQ.

Consolidation des entreprises

Puisque le programme de consolidation des entreprises est en lien avec un achat au SCVQ et qu'aucune vente de quota n'a été réalisée, le programme de consolidation n'a pas accordé de nouveaux prêts de quota en 2021. Tout acheteur de quota au SCVQ détenant moins de 28 000 unités est admissible au programme de consolidation. Il s'agit d'un prêt de quota correspondant selon la région à 15 % ou à 25 % de l'achat. Ce prêt sans frais (autre que les contributions régulières) est valide pour une période de cinq ans. Après cette période, une ponction de 20 % par année est appliquée. Ce programme permet de consolider les entreprises de plus petite taille en rentabilisant plus rapidement les acquisitions de quota.

SANTÉ

Bronchite de souche Delmarva (DMV)

La Fédération a poursuivi les travaux avec l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles pour la mise en place d'une assurance pour les troupeaux positifs à la bronchite de souche DMV qui entrera en vigueur au début de l'année 2022. Pour être admissible à l'assurance, le taux de ponte doit être inférieur à 90 %. L'indemnité sera basée sur la différence entre le taux de ponte déclencheur de 90 % et le taux de ponte moyen du lot affecté.

Aussi, pour se doter d'un outil diagnostique fiable qui permettrait de déceler le pourcentage de fausses pondueuses à partir des résultats obtenus en élevage, la Fédération s'est investie dans un projet de dépistage précoce de la DMV chez les poulettes. L'étude a débuté en juillet 2021 et se déroulera sur une période d'une année pendant laquelle des prélèvements seront effectués à 7 jours et à 14 jours d'âge dans tous les élevages de la région de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches et de Lanaudière.

Mycoplasme à *Mycoplasma Synoviae* (MS)

En juillet dernier, la Fédération a mis en place un programme de surveillance de MS sur tous les sites de ponte et d'élevage du Québec afin de connaître leur statut. Pour détecter cette bactérie, douze œufs sont prélevés à la fin du cycle de ponte tandis qu'un prélèvement au niveau de la fente palatine est réalisé chez quinze poulettes vers la fin de l'élevage. Le bilan des six derniers mois révèle que 48 % des lots de pondueuses prélevés sont positifs à MS tandis que 10 % des lots de poulettes le sont. Ce programme en continu permettra de suivre l'évolution de cette bactérie sur les sites et d'évaluer le succès des producteurs et éleveurs pour l'enrayer.

Salmonella Enteritidis (SE)

Cette année, deux cas de SE ont été décelés dans des troupeaux en début de ponte. Encore une fois, grâce à l'efficacité de notre protocole qui figure parmi les meilleurs au monde, il n'y a pas eu de cas d'intoxication alimentaire. Rappelons que ce protocole a été mis en place au début des années 2000 et qu'il a été bonifié à plusieurs reprises au cours des dernières années. Les enquêtes épidémiologiques réalisées en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec n'ont pas permis de déterminer la source de la contamination. Cette augmentation des cas rappelle l'importance d'appliquer les mesures de biosécurité à la ferme.



PROGRAMMES À LA FERME

Programme de qualité

En collaboration avec trois sites de classification majeurs, ce sont près de 543 analyses qui ont été réalisées au cours de l'année sur des œufs provenant de troupeaux âgés de 35, de 55 et de 65 semaines. De ce nombre, 98 % des résultats respectaient la tolérance d'œufs sales établie par l'Agence canadienne d'inspection des aliments tandis que 99 % respectaient celle des œufs fêlés. Pour améliorer la qualité des œufs, la Fédération offre un accompagnement aux producteurs ayant des résultats non conformes.

Programme de certification Assurance qualité des œufs (AQO)

La certification AQO est le fruit du maintien de la certification Propreté d'abord et Propreté toujours (PD-PT) et du Programme de soins des animaux (PSA). Cette année, les audits à la ferme ont été réalisés de manière à permettre le renouvellement de la certification de tous.

Toujours à l'écoute des consommateurs et des acheteurs, le département de la production continue d'améliorer ses différents programmes de salubrité et de bien-être animal pour répondre à leurs attentes et maintenir leur confiance.

AIDE AU DÉMARRAGE

Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs, PAD 6000

Ce programme octroie 6000 unités de quota à un récipiendaire par année, lequel est déterminé par tirage au sort parmi les meilleures candidatures. Depuis sa mise en place en 2006, ce sont 18 jeunes récipiendaires qui ont pu réaliser leur rêve et devenir producteurs d'œufs de consommation. Le contexte de

crise sanitaire n'est pas sans occasionner des défis supplémentaires lors de l'exécution de leur plan d'affaires.

Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe

Chaque année, ce programme octroie un maximum de 5 nouveaux prêts de quota de 500 unités de quota de poules pondeuses à des producteurs réalisant eux-mêmes la mise en marché de leurs œufs en vente directe. En 2021, 5 nouveaux récipiendaires sont venus s'ajouter aux 22 déjà existants, pour un total de 27. Les producteurs en vente directe couvrent l'ensemble du territoire du Québec, de l'Outaouais jusqu'à la Côte-Nord. Actuellement, la taille moyenne de ces entreprises est de 445 pondeuses. La pandémie a contribué à sensibiliser les consommateurs à l'importance de l'achat local et a permis à ces producteurs de fidéliser leur clientèle tout au long de l'année.

PRODUCTION NON CONTINGENTÉE

Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec coordonne les travaux d'élaboration d'un guide de production d'œufs à petite échelle (sans quota). La Fédération a été sollicitée pour contribuer à la rédaction de certaines sections du document, comme les bonnes pratiques de production, la gestion du fumier et la biosécurité.

Afin de sensibiliser les producteurs sans contingent aux bonnes pratiques, la Fédération a embauché une stagiaire à l'été 2021 pour aller à leur rencontre. Sa présence aux journées de vente des poulettes et ses recherches sur les réseaux sociaux ont permis d'en visiter une soixantaine.



GESTION DES ŒUFS INAPTES À L'INCUBATION

Pour la gestion des œufs inaptes à l'incubation, deux approches ont été retenues pour répondre à la crise des surplus d'œufs déclarés à la transformation. Tout d'abord, une limite de 800 boîtes d'œufs inaptes à l'incubation par semaine a été imposée à l'ensemble des producteurs et 2022 boîtes d'œufs de calibre très gros ont été dirigées vers la consommation animale. Ainsi, pour l'année 2021, 47 383 boîtes de 15 douzaines d'œufs inaptes à l'incubation ont été déclarées et de ce nombre, 45 361 boîtes ont été dirigées vers le produit industriel.

FABRICATION DE VACCINS

La production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins continue d'être stable, alors que le volume est demeuré inchangé en 2021. Plus de 575 000 poules pondeuses étaient essentiellement réservées à cette fin. Il est à noter que 75 % de la production est réalisée par des producteurs québécois tandis que 25 % provient de l'Ontario.

Cette année, cette production a dirigé 251 792 boîtes d'œufs vers le produit industriel. Lors des semaines avec des pointes élevées de surplus d'œufs, les producteurs d'œufs destinés à la fabrication de vaccins ont été contraints de retenir des œufs dans leur installation. Ils ont également participé à réduire la pression du marché du produit industriel en donnant aux organismes de bienfaisance 22 788 boîtes d'œufs transformés en œufs liquides.

RECHERCHE

Bien que le contexte de la crise sanitaire ait contribué à retarder l'avancement de certains projets de recherche en 2021, la Fédération a poursuivi sa collaboration avec plusieurs chercheurs notamment pour la réalisation des projets suivants :

- Développement d'une boisson protéinée à base d'œufs;
- Stratégies innovantes en production animale pour assurer la salubrité et la santé dans un contexte de réduction de l'utilisation des antibiotiques;
- Mise à l'échelle d'une technologie d'extraction d'un produit aux propriétés antidépressives à base d'œufs;
- Effets des systèmes de logement non conventionnels sur la santé des poules et des travailleurs;
- Technologie d'extraction des IgY d'œufs de poules;
- Technique de purification de la phosvitine;
- Santé musculo-squelettique des poules pondeuses;
- Projet Delmarva;
- Effet d'une source de vitamine D plus assimilable sur la santé des poules;
- Effets du cycle de ponte de 14 mois sur la qualité des œufs;
- Projet sur l'incidence du rapport phospho-calcique dans la moulée des pondeuses et prolongation du cycle de ponte (santé des oiseaux et qualité de œufs).

La Fédération a bon espoir que les efforts déployés en recherche permettront de développer à moyen terme de nouveaux marchés pour valoriser les œufs.

Lise-Anne Girard

Directrice de la production



S'ADAPTER À UN MARCHÉ EN CHANGEMENT

Tout au long de la dernière année, une série d'actions publicitaires et promotionnelles ont été mises en place pour accroître la consommation de l'œuf au sein des foyers québécois dans un marché constamment en changement. Les mesures sanitaires pour contenir la pandémie de COVID-19 ont eu un effet sur l'industrie hôtelière et sur celle de la restauration, ce qui est venu ralentir la croissance continue des dernières années. Plus que jamais, il fallait positionner les œufs du Québec comme étant une des protéines les plus économiques et agir sur les habitudes de consommation des Québécois. Malgré les contraintes pandémiques, nous avons réussi à chauffer les moteurs en 2021, et, comme vous allez le voir, nous avons mis la pédale au plancher pour nous positionner favorablement sur l'échiquier alimentaire.

OBJECTIFS

Les actions publicitaires et promotionnelles de l'année 2021 consacrées à nos différents segments de marché cibles se sont appuyées sur les objectifs suivants du plan marketing :

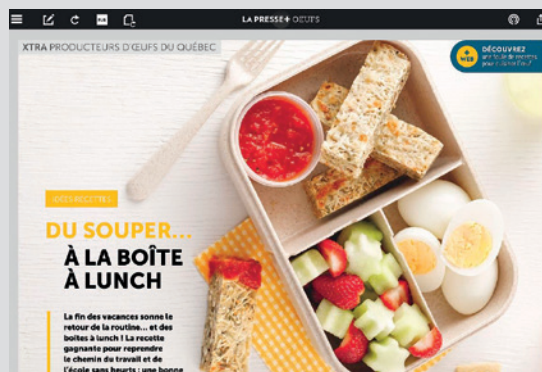
- Poursuivre le déploiement de la campagne actuellement en cours *À chacun son œuf*;
- Réaliser des actions promotionnelles et publicitaires percutantes pour joindre de façon efficace les marchés cibles;
- Arrimer en tout temps le site internet *œuf.ca* aux actions promotionnelles et publicitaires.

PLACEMENTS PUBLICITAIRES PERFORMANTS

Afin de faire rayonner la campagne *À chacun son œuf* auprès des consommateurs, plusieurs véhicules publicitaires performants ont été choisis. En effet, le journal *La Presse+* a généré jusqu'à 20 000 pages vues sur le site *œuf.ca*, et ce, pour une seule publication consacrée au retour en classe et aux boîtes à lunch. Quant au magazine mensuel *5 ingrédients, 15 minutes*, la chronique intitulée *1 douzaine, 3 recettes* faisait état des aspects économique et nutritionnel des œufs dans le quotidien des consommateurs. Ce magazine est lu par un public extrêmement engagé et participatif. Ce lectorat nous l'a démontré en publiant sur les réseaux sociaux des photos de recettes réalisées avec des œufs tirées du magazine. Voilà la meilleure preuve d'un placement publicitaire efficace! Nous ne pouvons passer sous silence la présence des œufs du Québec à la populaire émission matinale *Salut bonjour*. Dans le cadre du concours *D'où vient votre œuf* lancé lors de l'émission du 29 mars 2021, la traçabilité et l'aspect local ont été mis de l'avant. Dans leur ensemble, nos trois présences télévisuelles ont généré près de 80 000 pages vues sur notre site internet. Une performance enviable de tous!

MAGAZINE HORS-SÉRIE OEUFS

Au courant de l'année, un magazine hors-série des éditions Pratico-pratiques portant uniquement sur les œufs a été édité à plus de 30 000 exemplaires.





L'objectif était de mettre en valeur l'utilisation des œufs non seulement au déjeuner, mais également au dîner, à la collation et au souper. Ce magazine proposait 60 recettes faciles à réaliser pour la famille et a été vendu dans la majorité des points de vente du Québec. Il s'agit d'un outil parfait pour mettre en valeur la grande polyvalence des œufs et les nombreuses façons de les cuisiner.

RICARDO, TROIS FOIS PAR JOUR ET MISS SUSHI

S'associer à des personnalités connues de l'alimentation qui influencent l'opinion et la consommation de produits par leur audience sur le web, sur les réseaux sociaux ou via les médias traditionnels (magazines, télévision, etc.) fait partie de toute bonne stratégie de marketing. Afin d'inciter les consommateurs à cuisiner davantage avec des œufs, nous avons déployé une campagne qui fait découvrir de nouvelles façons de les apprêter et qui fait connaître de succulents plats composés d'œufs qui se mangent à toute heure du jour. Cette stratégie de campagne a eu un effet positif non négligeable, soit celui de s'adresser à plusieurs publics cibles. Ainsi, c'est avec Ricardo, Marilou de Trois fois par jour et Geneviève Everell de Miss Sushi que nous avons collaboré tout au long de l'année afin de créer et partager des contenus (recettes, capsules vidéo, émissions de télévision, etc.) répondant aux différentes réalités du quotidien. Nous avons donc pu joindre des milliers de consommateurs à travers la province.

LES ŒUFS DU QUÉBEC SUR LE TERRAIN

L'œuf à la cabane

Le printemps 2021 s'annonçait très difficile dans les érablières du Québec. Afin de remédier à la situation, 70 propriétaires de cabanes à sucre se sont mobilisés pour mettre en œuvre le concept *Ma cabane à la maison* et s'inviter chez les Québécois par le biais de boîtes repas. Bien entendu, l'œuf étant un ingrédient vedette des repas de cabanes à sucre, c'est avec enthousiasme que nous avons participé à ce mouvement en créant tout d'abord le profil de *L'œuf à la cabane* au sein de notre campagne *À chacun son œuf*. Par la suite, nous avons réalisé un feuillet mettant en valeur le profil de *L'œuf à la cabane*, des recettes et la traçabilité de nos œufs. Les retombées de cette initiative ont été nombreuses et positives. En effet, il nous a été possible de joindre un vaste auditoire puisque notre feuillet a été inséré dans les 110 000 boîtes repas qui ont été achetées par les consommateurs.

Ciné Metro

Durant la période estivale, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec a participé à l'événement Ciné Metro de la chaîne d'alimentation Metro qui se déroulait à travers la province. Pour l'occasion, les consommateurs des quatre coins du Québec ont pu profiter gratuitement d'une soirée cinéma dans le stationnement de plusieurs magasins Metro. Dans le cadre de cette activité nationale, les œufs du Québec ont bénéficié d'une très belle visibilité puisqu'avant la projection cinématographique, une des publicités de la campagne de *L'œuf bronzé* était projetée. La publicité se terminait par une invitation aux cinéphiles à participer à un concours mis de l'avant sur notre site web, sur les



médias sociaux de l'événement ainsi que sur notre page Facebook. Finalement, on remettait aux participants un sac-surprise par voiture comprenant, entre autres, un cuiseur à œuf accompagné d'un livret de recettes sur les œufs.

À la rencontre des étudiants des écoles culinaires et de nutrition

Les mesures sanitaires plus restrictives en début d'année 2021 ont forcé la tenue de nos formations en nutrition en mode virtuel. Bien que la technologie nous permette de poursuivre nos activités à distance, la formation que nous offrons aux étudiants suscite toujours un plus grand intérêt et de nombreux échanges lorsqu'elle est offerte sur les lieux d'apprentissage. Qu'à cela ne tienne, il a été possible de visiter 13 écoles et de rencontrer 305 étudiants. On note un intérêt marqué des étudiants pour les sujets suivants : la production des œufs, le bien-être animal, les œufs de spécialité, la conservation des œufs, la polyvalence des œufs dans les recettes et leurs valeurs nutritives.

LES ŒUFS DU QUÉBEC DANS LES RESTAURANTS TIM HORTONS

Au courant de l'année 2021, la chaîne de restaurants Tim Hortons a lancé de nouveaux produits mettant en vedette les œufs fraîchement cassés. La campagne publicitaire à l'échelle nationale avait trois objectifs. Premièrement, il fallait pour Tim Hortons faire savoir aux consommateurs que la chaîne de restauration utilise désormais des œufs frais en coquille. Deuxièmement, Tim Hortons voulait publiciser son adhésion au programme canadien *Assurance qualité des œufs*. Enfin, il fallait rendre public le fait que la chaîne s'approvisionne auprès de producteurs locaux.

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec a participé à la campagne publicitaire nationale. La première publicité télévisuelle de 30 secondes intitulée *Le wrap du travailleur* a été en ondes tout le mois de juillet et plusieurs semaines sur le web par la suite. Le producteur d'œufs Jacques Cloutier a tenu le rôle principal et a mis en lumière une journée typique dans la vie d'un producteur tout en valorisant l'achat

local par la mention *Les œufs d'ici!*. La deuxième publicité *Steak et œuf* lancée en novembre mettait en vedette notre productrice Joanne LaBranche et un producteur de bœuf. Cette publicité misait sur l'achat local et l'authenticité des producteurs du Québec.

Nous pouvons affirmer que cette campagne publicitaire a été bénéfique pour l'ensemble des producteurs d'œufs puisque les œufs coquilles ont été ajoutés au menu de 672 restaurants au Québec, ce qui a accru la notoriété du produit et de ceux qui le produisent.

Partenariats sportifs et universitaires

Notre entente avec Les Canadiens de Montréal s'est poursuivie en 2021 par l'affichage virtuel pour le vaste auditoire télévisuel du logo de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec dans la baie vitrée à l'arrière d'un filet des gardiens. En cette année préolympique des jeux d'hiver, nous avons poursuivi notre collaboration avec la patineuse de vitesse Kim Boutin ainsi qu'avec la skieuse alpine Valérie Grenier. Finalement, nous avons poursuivi nos partenariats sportifs et universitaires avec l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke en plus de conclure une entente avec l'Université du Québec à Montréal. Nous pouvons affirmer que les œufs du Québec ont été bien visibles auprès de la communauté étudiante universitaire, ce qui a favorisé l'intégration des œufs dans les habitudes de consommation quotidiennes des étudiants.

Poursuivre sur notre lancée en 2022

L'année 2021 a été celle où tout a été mis en place pour nous adapter le plus efficacement possible aux différents changements du marché. En 2022, nous allons poursuivre notre travail pour mettre de l'avant les œufs du Québec afin d'augmenter le nombre d'œufs consommés par chaque Québécois et de développer de nouveaux marchés cibles.



Publicité Tim Hortons - Jacques Cloutier et Joanne LaBranche

COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Le travail de communication et de relations publiques a comme objectif premier de transmettre de l'information aux consommateurs, aux producteurs ainsi qu'à tous les intervenants de la chaîne de mise en marché des œufs. Quand vient le temps de faire le bilan d'une année complète pour un domaine aussi vaste que celui des communications, on doit mettre l'accent sur les messages-clés que la Fédération a voulu transmettre aux consommateurs et sur les outils de communication qui ont été développés ou bonifiés.

COMMUNICATIONS AUX CONSOMMATEURS

Bien que la Fédération ait développé il y a plusieurs années un outil de traçabilité extraordinaire, jamais les consommateurs n'auront été autant au fait de son fonctionnement qu'en 2021. Une offensive a été faite tout au long de l'année pour faire connaître le code de traçabilité et le lien entre les œufs consommés et les producteurs d'œufs du Québec. Cette campagne s'est inscrite dans la résurgence de ce désir collectif québécois d'acheter des biens alimentaires locaux et de développer notre souveraineté alimentaire. Le message transmis a été celui que les œufs qui sont sur les tablettes ne proviennent pas de l'étranger, qu'en mangeant des œufs on encourage notre économie et que l'œuf se distingue de tous les autres produits alimentaires puisqu'on peut identifier sa provenance sur le territoire et celui qui l'a produit.

Afin d'accroître la consommation d'œufs par habitant, il fallait positionner l'œuf comme étant une protéine de grande valeur nutritive qui peut être mangée à tous les repas à peu de frais. Que ce soit par le biais de concours, de partenariats, de commandites, de participation à des émissions de télé, de capsules web ou de publicités, l'œuf du Québec a fait parler de lui en 2021 en fonction de ce positionnement particulier.

Les consommateurs se sont aussi adressés à la Fédération via les réseaux sociaux et directement sur notre site web. Plusieurs questions ont été posées sur l'univers des œufs et des poules, les pratiques de l'industrie, les poules urbaines, la vente à la ferme, nos concours et la traçabilité. Notre équipe répond rapidement en dirigeant les utilisateurs vers des pages d'information sur notre site web ou en formulant des réponses adaptées aux demandes particulières.

Que ce soit en s'adressant aux consommateurs ou en leur répondant, le travail effectué en est un de relations publiques de proximité qui a comme objectif de mettre les œufs québécois de l'avant.

COMMUNICATIONS AVEC LES PRODUCTEURS ET LES INTERVENANTS DE LA FILIÈRE

Le travail de communication pour les producteurs a été concentré sur la création et sur la bonification des outils de communication.

Tout d'abord, un énorme travail a été fait en 2021 afin de développer le site intranet de la Fédération. L'objectif de la mise sur pied d'un tel outil est d'offrir aux membres producteurs de la Fédération un endroit privé où il est possible de trouver des informations et des documents portant sur la production d'œufs. Les producteurs pourront se connecter de façon sécuritaire à leur compte et ainsi accéder aux documents personnalisés tels que : certificats, déclaration des titulaires de quota, rapport de qualité, lettre CAR, lettre SE, etc. De plus, des modules sur le Système centralisé de vente de quota, les codes de pratique, les éleveurs de poulettes et les communications compléteront la plateforme. La mise en ligne de cet outil est prévue au courant de l'année 2022.

La lettre mensuelle de la Fédération était, jusqu'à tout récemment, distribuée par courriel en format PDF. En 2021, nous sommes passés à une infolettre électronique qui constitue non seulement un moyen privilégié pour joindre tous nos membres, mais aussi une façon de faciliter l'accès à l'information qui n'était pas transmissible en format papier. En effet, dorénavant, les producteurs peuvent cliquer sur des hyperliens menant à des informations, à des vidéos et à des formulaires d'inscription aux divers programmes.

Un autre type d'infolettre a été créé en 2021 pour faciliter le travail de nos membres. *L'Infolettre - Jumelage* a pour objectif de mettre en lien les éleveurs de poulettes avec les producteurs d'œufs qui désirent se procurer des poulettes selon différents critères de sélection. Ainsi, un producteur d'œufs qui prévoit faire l'acquisition de poulettes à une date précise peut savoir quels éleveurs de poulettes seront en mesure de lui fournir le nombre désiré. De leur côté, les éleveurs de poulettes trouvent plus facilement preneur pour leur production. Avec ce nouvel outil, tous y gagnent!

La pandémie a obligé les équipes de communications de tous les organismes, institutions et entreprises à produire du matériel expliquant les mesures sanitaires à suivre, tant pour les consommateurs et les citoyens que pour les employeurs et leurs travailleurs. La Fédération a produit du matériel d'information sur les mesures à suivre en milieu de travail pour les travailleurs afin de les protéger, eux et leurs collègues, du virus de la COVID-19. De même, de concert avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la Fédération a créé et distribué des outils visant à informer les producteurs sur les installations nécessaires à fournir aux travailleurs afin que ces derniers respectent les mesures sanitaires.

Enfin, un webinaire a été fait de concert avec des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada afin d'expliquer le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs. Cet outil répond à toutes les questions des producteurs concernant ce programme qui a été lancé pour dédommager les producteurs d'œufs et de volailles de la décision du gouvernement d'ouvrir une partie du marché dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste.

En somme, l'équipe des communications s'est d'abord concentrée à tisser des liens avec les consommateurs en transmettant des messages dont l'objectif à long terme est de faire croître le secteur. Ensuite, elle a tâché de créer des outils qui faciliteront le travail des producteurs et des acteurs de l'industrie avicole.



Marie-Isabel Martineau
Directrice marketing et communications



IMPLICATIONS SOCIALES 2021

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec s'implique dans la collectivité québécoise en faisant des collectes de fonds et en donnant des centaines de milliers d'œufs afin de combattre la faim. L'année 2021 n'y a pas fait exception puisque nous nous sommes impliqués dans plus d'une cinquantaine d'organismes. Voici une courte liste de nos principales implications sociales.



La Fondation Olo a pour mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie. Cette année, en se mobilisant, les producteurs d'œufs ont fait la différence en récoltant un montant de 77 900 \$ lors du 20^e Omnium de golf de la Fédération. Nous pouvons affirmer sans aucun doute que la Fondation Olo et la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, c'est un partenariat solide depuis 2002!



Provisions communautaires est un organisme situé sur la Rive-Sud de Montréal qui distribue 45 000 paniers de denrées chaque année. Pour l'année 2021, la Fédération a répondu à l'appel en offrant 205 920 douzaines d'œufs à Provisions communautaires, répondant aux besoins alimentaires grandissants de nombreuses familles de la région.



Le Club des petits déjeuners s'engage à nourrir le potentiel des enfants en veillant à ce que le plus grand nombre possible ait accès à un petit déjeuner nutritif. La Fédération est heureuse de soutenir le Club des petits déjeuners, et ce, depuis 22 ans. Cette année, nous avons dû adapter notre partenariat en fonction du contexte sanitaire en vigueur. Ce sont donc des œufs cuits durs emballés sous vide individuellement qui ont été offerts aux enfants dans les différents programmes de petits déjeuners au Québec. Cette nouvelle façon de faire a permis de poursuivre ce partenariat qui tient à cœur aux producteurs d'œufs.



L'association étudiante de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM a créé un projet pour contrer la précarité financière étudiante : le Bac alimentaire. Le but est d'offrir une aide alimentaire aux étudiants et étudiantes et de leur permettre une alimentation variée et nutritive. Certains se trouvent en situation financière parfois plus difficile, ce qui peut devenir une cause de décrochage scolaire. La Fédération est donc heureuse d'appuyer cette initiative de façon nutritive en offrant des œufs aux étudiants durant l'année scolaire.



Leucan s'engage depuis plus de 40 ans à soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille. Annuellement, la Fédération remet 25 000 \$ en dons à Leucan et devient ainsi le partenaire provincial du dépannage alimentaire des familles de l'association pendant le temps des Fêtes. Les producteurs d'œufs sont heureux de ce partenariat qui perdure depuis maintenant 17 ans.



Cette année, les Banques alimentaires du Québec ont été très sollicitées. Par le biais des 19 membres Moisson et de leurs 13 membres associés, la Fédération a contribué de façon significative auprès de 1200 organismes en offrant 255 300 douzaines d'œufs afin de répondre aux besoins nutritifs de la population.



La Tablée des Chefs

La Tablée des chefs a pour mission de nourrir les personnes dans le besoin et de développer l'éducation culinaire chez les jeunes. La Fédération a répondu présente auprès de l'initiative des Cuisines Solidaires, en offrant 95 400 douzaines d'œufs, répondant ainsi à la demande grandissante en matière d'aide alimentaire.

FAITS SAILLANTS

DE LA PRODUCTION D'ŒUFS

AU QUÉBEC

STATISTIQUES 2021

Production totale d'œufs

1 819 445 029



Nombre de producteurs

196



Nombre de poules pondeuses

5 712 902

Dons (œufs)

7 040 880

Nombre d'œufs pondus par poule

318

Poules pondeuses par entreprise

29 147

Prix moyen d'une douzaine au détail (classique blanc, calibre gros)

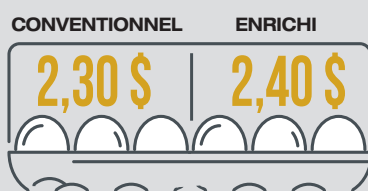
2,91 \$

Nombre d'œufs acheminés à la transformation

575 766 000



Prix payé par douzaine aux producteurs (classique blanc, calibre gros)



Prix des œufs aux transformateurs

0,73 \$

Pourcentage de la production canadienne

20,3 %

Unités de quota vendues (SCVQ)

0

26,10 %

Part des œufs acheminés à la transformation

Nombre de poules Programme d'œufs de spécialité pour le produit industriel

87 066

Nombre de poules Programme d'œufs destinés à la transformation (ODT)

295 261

Part des œufs classiques vendus au Québec

93,4 %



Part des œufs de spécialité vendus au Québec (incluant oméga 3)

6,6 %

Part des œufs de calibre gros vendus au Québec

93,4 %

Autosuffisance de la production au Québec*

87 %



Fonds investis en recherche

118 642 \$



*Statistiques 2020 non disponibles, la donnée présentée réfère au rapport annuel 2019.

STATISTIQUES DÉTAILLÉES

NOMBRE DE PRODUCTEURS, DE PONDEUSES, QUOTA MOYEN ET PRODUCTION TOTALE, QUÉBEC, 1975 À 2021

Année	Nombre de producteurs	Nombre de pondeuses	Quota moyen par producteur	Production totale (douzaines)
1975	392	3 771 040	9 620	71 649 760
1980	277	3 535 392	12 763	67 172 448
1985	201	3 205 752	15 949	60 909 288
1990	164	3 032 465	18 491	64 894 751
1995	132	3 002 140	22 743	68 448 792
2000	112	3 310 857	39 561	78 467 311
2005	103	3 587 655	34 832	89 655 498
2010	104	3 761 415	36 167	93 997 761
2011	107	3 823 733	35 736	97 275 768
2012	108	3 917 599	36 274	99 663 719
2013	108	4 008 978	37 120	101 988 400
2014	108	4 165 725	38 572	105 976 044
2015	113	4 338 581	38 395	110 373 501
2016	130	4 679 780	35 998	119 053 603
2017	141	4 991 447	35 400	126 982 412
2018	157	5 205 142	32 188	138 144 469
2019	165	5 420 350	31 894	143 856 089
2020	178	5 721 823	31 209	151 857 183
2021	196	5 712 902	28 299	151 620 419

Source : FPOQ.

NOMBRE DE QUOTA PAR RÉGION, QUÉBEC, 2014 À 2021

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Est du Québec	Est du Québec ¹	55 595	77 012	107 591	118 251	116 919	122 838	121 577	129 012
	Québec/Beauce	928 355	974 707	1 092 102	1 221 709	1 240 122	1 287 712	1 347 824	1 289 001
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	167 010	180 729	186 093	199 250	206 964	214 513	224 585	219 494
	Total	1 150 960	1 232 448	1 385 786	1 539 210	1 546 005	1 625 063	1 693 986	1 637 507
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	334 112	349 059	230 242	246 812	192 211	230 418	225 510	233 088
	Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Vall.	1 672 729	1 717 174	1 759 521	1 904 681	1 841 754	1 969 374	2 056 803	2 095 781
	Total	2 006 841	2 066 233	1 989 763	2 151 493	2 033 965	2 199 792	2 282 313	2 328 869
Deux rives	Rive-Nord	172 398	158 580	268 621	315 960	365 516	368 630	422 178	431 145
	Nicolet/Sherbrooke	838 726	886 030	1035 610	984 784	1090 050	1069 020	1 156 691	1 148 986
	Total	1011 124	1044 610	1304 231	1300 744	1455 566	1437 650	1 578 869	1 580 131
Total général		4 165 725	4 338 581	4 679 780	4 991 447	5 053 536	5 262 505	5 555 168	5 546 507

Source : FPOQ.

NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR RÉGION, QUÉBEC, 2014 À 2021

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Est du Québec	Est du Québec ¹	6	8	8	8	8	8	10	12
	Québec/Beauce	27	29	33	38	41	41	42	43
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	6	6	7	8	8	9	9
	Total	38	43	47	53	57	57	61	64
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	10	10	10	11	14	16	15	16
	Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Vall.	34	35	39	40	43	46	51	59
	Total	44	45	49	51	57	62	66	75
Deux rives	Rive-Nord	7	6	12	12	13	13	17	19
	Nicolet/Sherbrooke	19	19	22	25	30	33	34	38
	Total	26	25	34	37	43	46	51	57
Total général		108	113	130	141	157	165	178	196

Source : FPOQ.

¹Depuis 2020, la Côte-Nord a été intégrée aux régions de l'Est du Québec.

NOMBRE DE PRODUCTEURS, QUOTA TOTAL ET MOYEN, PAR STRATE ET PAR RÉGION, PAR NOMBRE DE POULES, 2021

Régions syndicales			Moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 à 99 999	100 000 et +	TOTAL	
Est du Québec	Est du Québec	Producteurs	2	1	1	7	1	-	-	12	
		Quota	970	2 004	9 526	92 718	23 794	-	-	129 012	
		Quota moyen	485	2 004	9 526	13 245	23 794	-	-	10 751	
	Québec/ Beauce	Producteurs	4	2	3	13	14	5	2	43	
		Quota	2 278	6 872	27 192	199 457	411 986	324 416	316 800	1 289 001	
		Quota moyen	570	3 436	9 064	15 343	29 428	64 883	158 400	29 977	
	Saguenay- Lac-St-Jean	Producteurs	1	1	-	3	3	1	-	9	
		Quota	1 748	4 729	-	38 164	101 029	73 824	-	219 494	
		Quota moyen	1 748	4 729	-	12 721	33 676	73 824	-	24 388	
	TOTAL		Producteurs	7	4	4	23	18	6	2	64
		Quota	4 996	13 605	36 718	330 339	536 809	398 240	316 800	1 637 507	
		Quota moyen	714	3 401	9 180	14 363	29 823	66 373	158 400	25 586	
Ouest du Québec	Outaouais- Laurentides/ Abitibi-Témis.	Producteurs	7	-	2	3	2	2	-	16	
		Quota	3 687	-	17 836	39 053	51 467	121 045	-	233 088	
		Quota moyen	527	-	8 918	13 018	25 734	60 523	-	14 568	
	St-Hyacinthe/ St-Jean- Valleyfield	Producteurs	5	2	8	11	21	8	4	59	
		Quota	2 729	8 295	60 373	151 368	655 689	538 807	678 520	2 095 781	
		Quota moyen	546	4 148	7 547	13 761	31 223	67 351	169 630	35 522	
	TOTAL		Producteurs	12	2	10	14	23	10	4	75
			Quota	6 416	8 295	78 209	190 421	707 156	659 852	678 520	2 328 869
		Quota moyen	535	4 148	7 821	13 602	30 746	65 985	169 630	31 052	
Deux rives	Rive-Nord	Producteurs	-	-	3	8	7	1	-	19	
		Quota	-	-	20 917	132 938	219 752	57 538	-	431 145	
		Quota moyen	-	-	6 972	16 617	31 393	57 538	-	22 692	
	Nicolet- Sherbrooke	Producteurs	4	-	4	8	15	6	1	38	
		Quota	2 985	-	32 847	110 790	433 774	459 573	109 017	1 148 986	
		Quota moyen	746	-	8 212	13 849	28 918	76 596	109 017	30 236	
	TOTAL		Producteurs	4	-	7	16	22	7	1	57
			Quota	2 985	-	53 764	243 728	653 526	517 111	109 017	1 580 131
		Quota moyen	746	-	7 681	15 233	29 706	73 873	109 017	27 722	
GRAND TOTAL		Producteurs	23	6	21	53	63	23	7	196	
		Quota	14 397	21 900	168 691	764 488	1 897 491	1 575 203	1 104 337	5 546 507	
		Quota moyen	626	3 650	8 033	14 424	30 119	68 487	157 762	28 299	
		% des producteurs	11,3 %	3,1 %	10,8 %	27,2 %	32,3 %	11,8 %	3,6 %	100 %	
		% du quota	0,3 %	0,4 %	3,0 %	13,7 %	34,2 %	28,4 %	19,9 %	100 %	
ODT		Producteurs	-	-	-	2	3	2	-	7	
		Quota	-	-	-	33 179	124 240	129 242	-	286 661	
		Quota moyen	-	-	-	16 590	41 413	64 621	-	40 952	

Source : FPOQ.

QUOTA MOYEN PAR PRODUCTEUR PAR RÉGION, QUÉBEC, 2014 À 2021

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Est du Québec	Est du Québec	9 266	9 627	13 449	14 781	14 615	15 355	12 158	10 751
	Québec/Beauce	34 384	33 611	33 094	32 150	30 247	31 408	32 091	29 977
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	33 402	30 122	31 016	28 464	25 871	26 814	24 954	24 388
	Total	30 288	28 635	29 457	28 991	27 439	28 510	27 770	25 586
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	33 411	34 906	23 024	22 437	13 729	14 401	15 034	14 568
	Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Vall.	49 198	49 062	45 116	47 617	42 831	42 812	40 329	35 522
	Total	45 610	45 916	40 607	42 186	35 684	35 481	34 581	31 052
Deux rives	Rive-Nord	24 628	26 430	22 385	26 330	28 117	28 356	24 834	22 692
	Nicolet/Sherbrooke	44 143	46 633	47 073	39 391	36 335	32 394	34 020	30 236
	Total	38 889	41 784	38 360	35 155	33 850	31 253	30 958	27 722
Total général		38 572	38 395	35 998	35 400	32 188	31 894	31 209	28 299

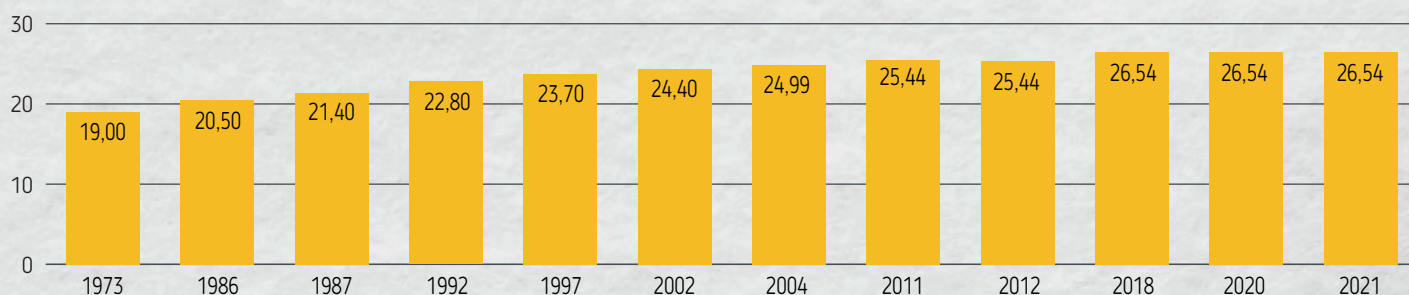
Source : FPOQ.

NOMBRE DE PRODUCTEURS, QUOTA TOTAL ET MOYEN PAR STRATE DE QUOTA, PAR NOMBRE DE POULES, QUÉBEC, 2005 À 2021

Années		Moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 et plus	TOTAL
2005	Producteurs	3	4	13	19	44	20	103
	Quota	3 312	11 183	99 284	262 642	1 356 874	1 854 360	3 587 655
	Quota moyen	1 104	2 796	7 637	13 823	30 838	92 718	34 832
	% producteurs	2,91 %	3,88 %	12,62 %	18,45 %	42,72 %	19,42 %	100 %
	% quota	0,09 %	0,31 %	2,77 %	7,32 %	37,82 %	51,69 %	100 %
2010	Producteurs	1	2	18	20	40	23	104
	Quota	1 738	5 071	134 022	289 289	1 260 085	2 071 210	3 761 415
	Quota moyen	1 738	2 536	7 446	14 464	31 502	90 052	36 167
	% producteurs	0,96 %	1,92 %	17,31 %	19,23 %	38,46 %	22,12 %	100 %
	% quota	0,05 %	0,13 %	3,56 %	7,69 %	33,50 %	55,06 %	100 %
2015	Producteurs	4	3	13	24	41	28	113
	Quota	600	5 524	103 052	342 779	1 273 563	2 613 063	4 338 581
	Quota moyen	300	1 841	7 927	14 282	31 063	93 324	38 395
	% producteurs	3,54 %	2,65 %	11,50 %	21,24 %	36,28 %	24,79 %	100 %
	% quota	0,01 %	0,13 %	2,38 %	7,90 %	29,35 %	60,23 %	100 %
2020	Producteurs	19	5	11	49	62	32	178
	Quotas	11 663	19 525	90 714	718 175	1 890 321	2 824 770	5 555 168
	Quota moyen	614	3 905	8 247	14 657	30 489	227 382	31 209
	% producteurs	10,7 %	2,8 %	6,2 %	27,5 %	34,8 %	18,0 %	100 %
	% quota	0,2 %	0,4 %	1,6 %	12,9 %	34,0 %	50,8 %	100 %
2021	Producteurs	23	6	21	53	63	30	196
	Quotas	14 397	21 900	168 691	764 488	1 897 491	2 679 540	5 546 507
	Quota moyen	626	3 650	8 033	14 424	30 119	226 249	28 299
	% producteurs	11,7 %	3,1 %	10,7 %	27,0 %	32,1 %	15,3 %	100,0 %
	% quota	0,3 %	0,4 %	3,0 %	13,8 %	34,2 %	48,3 %	100,0 %

Source : FPOQ.

TAUX DE PONTE AU CANADA, 1973 À 2021 (DOUZAINES D'ŒUFS PAR POULE PAR ANNÉE)



Source : POC.

RÉPARTITION DU PRIX PAYÉ PAR DOUZAINES D'ŒUFS SELON LE CALIBRE, 2017 À 2021

Calibre	2017	2018	2019			2020			2021		
			Conventionnel	Prix du marché	Enrichi	Conventionnel	Prix du marché	Enrichi	Conventionnel	Prix du marché	Enrichi
Extra gros	1,95 \$	1,96 \$	2,03 \$	2,06 \$	2,13 \$	2,08 \$	2,12 \$	2,19 \$	2,30 \$	2,35 \$	2,40 \$
Gros	1,95 \$	1,96 \$	2,03 \$	2,06 \$	2,13 \$	2,08 \$	2,12 \$	2,19 \$	2,30 \$	2,35 \$	2,40 \$
Moyen	1,74 \$	1,75 \$	1,81 \$	1,84 \$	1,91 \$	1,81 \$	1,84 \$	1,91 \$	2,02 \$	2,07 \$	2,12 \$
Petit	1,31 \$	1,32 \$	1,41 \$	1,44 \$	1,51 \$	1,41 \$	1,44 \$	1,51 \$	1,62 \$	1,67 \$	1,72 \$
Pee-wee	0,24 \$	0,24 \$	0,21 \$	0,24 \$	0,31 \$	0,21 \$	0,24 \$	0,31 \$	0,19 \$	0,24 \$	0,29 \$
B	0,50 \$	0,50 \$	0,47 \$	0,50 \$	0,57 \$	0,47 \$	0,50 \$	0,57 \$	0,45 \$	0,50 \$	0,55 \$
C	0,30 \$	0,30 \$	0,27 \$	0,30 \$	0,37 \$	0,27 \$	0,30 \$	0,37 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,20 \$

Source : FPOQ. À compter de 2019, les données sont en date du 31 décembre.

VISITES OFFICIELLES DES REPRÉSENTANTS DE LA FPOQ, 2021

	2021
Interventions pour décomptes	620
Interventions pour tests de salmonelles (pondeuses)	1367
Interventions pour tests de salmonelles (poulettes)	678
Interventions pour tests antibactériens	651
Interventions pour tests MS (pondeuses)	143
Interventions pour tests MS (poulettes)	108
Enquête auprès des producteurs hors contingent	60

Source : FPOQ.

NOMBRE DE PRODUCTEURS FOURNISSANT DES ŒUFS POUR LA PRODUCTION DE VACCINS, 2018 À 2021

Provinces	2018	2019	2020	2021
Ontario	1	1	1	1
Québec	5	5	4	4
Total	6	6	5	5

Source : FPOQ.

VOLUME D'ŒUFS DESTINÉS À LA TRANSFORMATION, QUÉBEC, 2012 À 2021 (BOÎTES/ANNÉE)

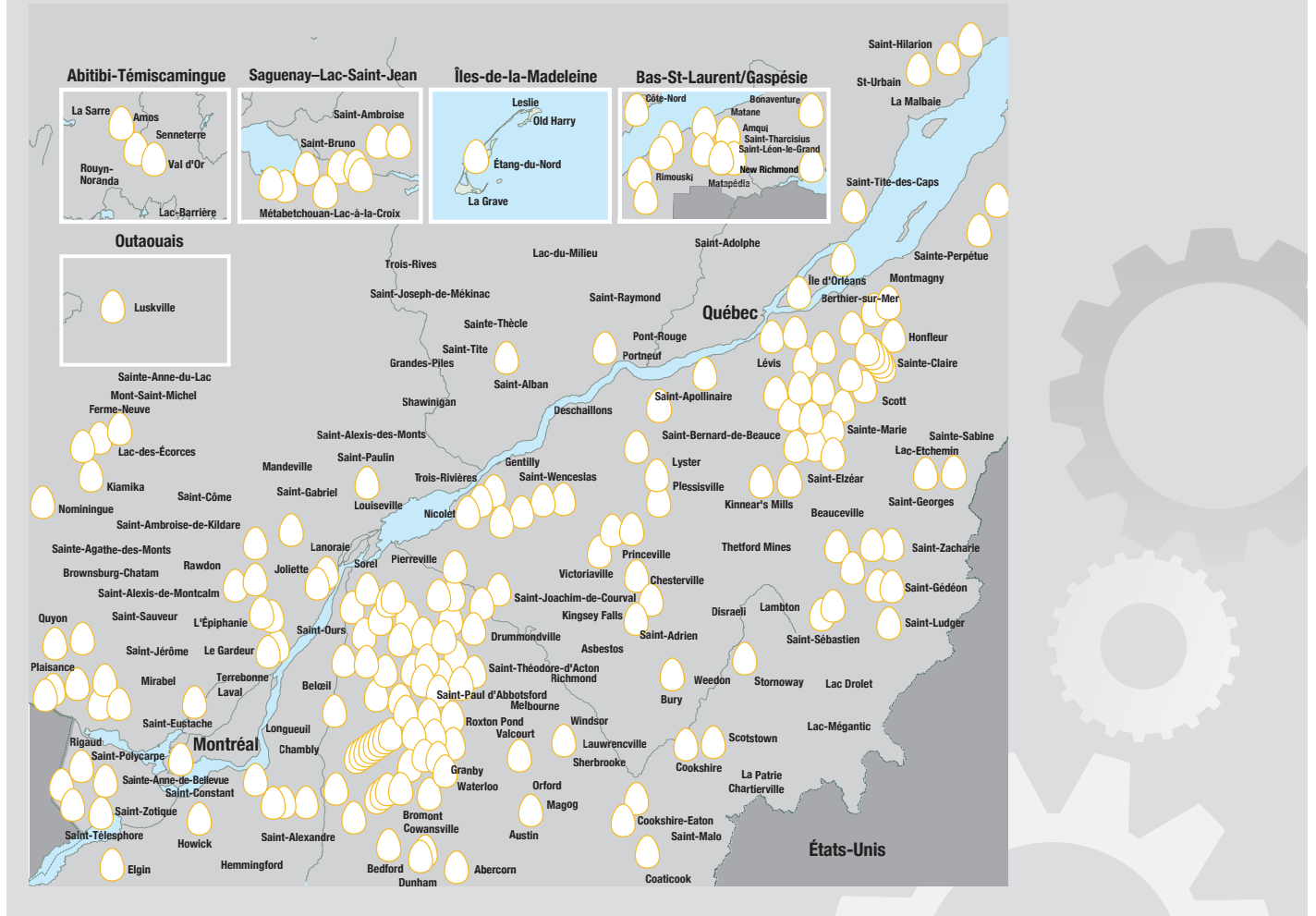
Année	Volume d'œufs déclarés	Œufs échangés	Œufs à la transformation
2012	1 145 878	282 754	863 124
2013	1 168 794	254 516	914 278
2014	1 280 235	254 058	1 026 177
2015	1 364 809	220 858	1 143 951
2016	1 730 625	213 384	1 517 241
2017	1 976 335	199 753	1 776 582
2018	2 387 960	342 249	2 045 711
2019	2 390 009	118 818	2 271 191
2020	2 733 284	16 662*	2 716 622
2021	3 208 604	9 904	3 198 700

Source : FPOQ. *Une diminution liée à l'impact de la crise sanitaire au Québec.

POURCENTAGE DE POULES PAR TYPE DE LOGEMENT

2021				
Conventionnel (Incluant les systèmes enrichissables)	Aménagé	Volière	Parquet	Biologique (Incluant des parquets et des volières)
42,0 %	32,9 %	15,9 %	4,8 %	4,5 %

EMPLACEMENTS GÉOGRAPHIQUES DES PONDOIRS DU QUÉBEC

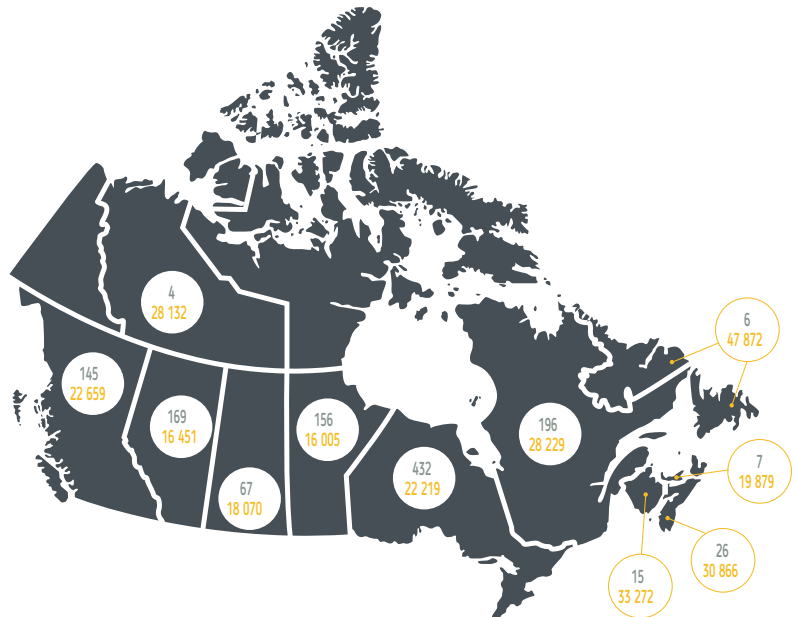


RÉPARTITION DU QUOTA PAR PROVINCE

Nombre total de producteurs et nombre moyen de quotas par producteur au Canada

1 223
21 869

- Nombre de producteurs par province ou territoire¹
- Nombre moyen de quotas par producteur²



¹ Données déclarées pour 2020.

² Données déclarées pour 2020. Fait exclusion de l'inventaire de la production pour la transformation et des permis spéciaux.

Sources : POC et FPOQ.

 Fédération des producteurs d'œufs du Québec

 ŒufsQc

 quebecoeuf

 oeufquebec

 oeufquebec

oeuf.ca

Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, bureau 320
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Canada
T 450.679.0530

oeuf.ca